



## **Règlement Triathlon du Mans 19 et 20 juillet 2025**

### **Epreuves agréées FFTRI :**

Organisation déclarée en préfecture de la Sarthe et licence FFTRI Tri\_2024 n° ORGA00724-23-14-23 à Le MANS sous couvert de la Ligue Régionale de Triathlon, et est à ce titre bien inscrit au calendrier officiel de la FFTRI 2024. Cette manifestation a reçu au titre de son engagement le label Développement Durable 1 étoile, le label mixité de la F.F.TRI et accessibilité. Toutes les épreuves sont ouvertes aux handisports.

### **Règles générales : le non-respect des règles de courses peut entraîner une sanction arbitrale. Il est interdit de :**

- Couper ou plier le dossard ou les autocollants de course.
- Utiliser un walkman, ipod, portable, etc ainsi que des écouteurs.
- Se faire aider par un tiers.
- Se ravitailler ailleurs qu'aux postes mis en place par l'organisation.
- Jeter vos déchets en dehors des éco-zones.
- Porter une caméra (type GoPro) sur le casque - vous pouvez l'utiliser si elle est fixée sur votre vélo.
- D'être assister ou accompagner par une voiture, moto, vélo, coureur à pied extérieur à la course.
- Passage sur les points de contrôle obligatoires sous peine de disqualification.
- Des toilettes et vestiaires sont à disposition dans la pyramide. Des toilettes se trouvent en début de parcours course à pied à proximité de la plage publique.

### **Natation :**

- L'organisation ne fournit pas de bonnet, il est obligatoire (réglementation FFTRI). Vous devez prendre votre bonnet personnel.
- Port de la combinaison obligatoire en dessous de 16°C et fortement conseillé sous les 24,5°C.
- Aide à la flottaison interdite : gants, chaussons, tuba, masque, palmes, pull buoy, etc...
- Il est interdit de toucher le fond la rivière pour s'aider à nager. Conseil : nager les dernier 100m de la rivière sur la rive gauche pour éviter le courant.
- Sortie à l'australienne, mesures de précautions : ne pas sauter debout dans la rivière (plongeurs classique).

- Interdiction d'enlever complètement la combinaison avant d'être dans le parc à vélos.

#### Parc à vélo :

- Il est interdit d'être nu dans le parc à vélos.
- Mettez votre casque jugulaire fermée et réglée.
- Il est interdit de monter sur votre vélo dans le parc à vélos.
- Des toilettes sont à disposition dans le parc à vélos

#### Vélo :

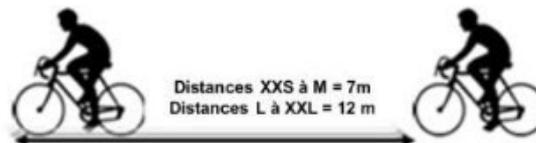
- **Le drafting est interdit. La distance entre deux triathlètes doit être de 7 mètres.**
- Le dossard est porté visiblement dans le milieu du dos.
- Port du casque obligatoire – jugulaire attachée et réglée. VTT accepté.
- Le circuit est interdit à la circulation des véhicules dans le sens opposé des cyclistes. Certaines portions du circuit sont intégralement interdites à la circulation des véhicules.
- Respect du code de la route.
- Rouler à droite – ne pas couper les virages - ne pas dépasser la ligne continue médiane
- Ne pas bloquer la route à un concurrent.
- Les prolongateurs sont autorisés sur toutes les épreuves.
- Attention, le parcours vélo se fera en partie sur route partagée.

#### Respect du code de la route obligatoire : Drafting interdit sur toutes les épreuves :

##### 6.5.3. Complément pour les courses sans « aspiration-abri » (Sans drafting)

La zone d' « aspiration-abri » est définie par les schémas ci-dessous et la distance latérale est définie par la largeur de l'élément placé devant :

- Distance entre vélos :



- Distance entre moto et vélo :



#### Course à pied :

- Porter son dossard de façon visible sur le devant.
- Ceinture : hauteur de taille et attachée à 3 points minimum.

- Tenue conforme (pas de torse nu, bretelles sur les épaules).

En prenant le départ, le participant prend acte du fait qu'il existe des risques liés à la participation en compétition, étant entendu que cette liste n'est pas limitative :

- Risque de chutes, de collision avec des bateaux, véhicules, des piétons, d'autres participants, animaux et/ou d'objets.
- Risques liés à l'état du sol (en particulier les ralentisseurs autos « coussin berlinois en place »), qualité de l'eau, incidents techniques et défaillance de matériel, insuffisance de l'équipement de protection.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet appartenant au participant.

#### **Zone de pénalité (extrait du règlement FFTRI) :**

- La (ou les) zone(s) de pénalité mises en place pour le non-respect de la règle aspiration-abri (carton bleu se situe sur le parcours vélo et avant l'accès des concurrents à leur emplacement.
- Les compétiteurs seront informés avant la course de leurs emplacements. Sur le terrain, cet emplacement doit être signalé par des panneaux et un compteur à la seconde mis en place pour la zone de pénalité.
- L'organisateur met à disposition une tente avec table et chaise(s) ainsi qu'un accès à l'électricité pour les outils de gestion des pénalités.

Carton bleu : Distances XS à S > 1 min

Distance M > 2 min

#### **Sanctions arbitrales :**

Les décisions arbitrales sont irrévocables. Les sanctions sont à effectuer dans la penalty box à l'entrée de la 2ème transition. La sanction doit être gérée par l'athlète avant de déposer son vélo.

Les sanctions s'échelonnent sur 3 niveaux :

- Carton jaune : avertissement remise en conformité pour continuer (Stop & Go).
- Carton bleu : avertissement pour drafting sur l'épreuve vélo : 1 à 2 minutes
- Carton rouge : disqualification.

#### **Aire de transition T1 ou T2 : parc vélos**

Après vous êtes installé dans le parc, aucun sac, caisse ou autres effets ne sera toléré à votre emplacement, hormis les effets nécessaires à l'épreuve. Combinaison de natation, chaussures vélos, course à pied, casques, lunettes. Avant de quitter votre emplacement le matériel doit être rangé pour ne pas gêner un concurrent.

Vous devrez déposer les autres effets dans un sac au stand consigne mis à disposition jouxtant le parc vélos et mettre votre étiquette N° de dossard fourni lors de votre retrait dossards.

**Combinaison néoprène :**

L'utilisation d'une combinaison néoprène est autorisée, selon les températures suivantes :

Distance	Annulation de l'épreuve	Combinaison Obligatoire	Combinaison Interdite
Distances jeunes	< 16°C	-	> à 24,5°C
XXS à XXL	≤ 12°C	< à 16°C	> à 24,5°C

**Annulation épreuve :**

En cas de force majeure indépendante de l'organisation aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de conditions météo défavorables le triathlon pourra être transformé en duathlon.

**Respect des Bénévoles et des Arbitres FFTRI :**

Toutes ces personnes sont bénévoles et méritent le respect.

Tout manquement pourra être sanctionné par un arbitre FFTRI avant, pendant ou après l'épreuve.

Aucun engagement ne sera remboursé en cas de forfait (sauf sur présentation d'un certificat médical et d'une demande de remboursement effectuée au plus tard 48 heures avant la date de l'épreuve par mail). Les pass-compétition ne sont pas remboursés car ils sont reversés directement à la FFTRI

**Relais de Type B : Extrait de la réglementation sportive 2024**

Accès épreuve : L'organisateur peut ouvrir à des relais Hommes, Femmes et Mixtes classés indépendamment.

Un relais est composé au minimum de 2 personnes, au maximum de 3 personnes.

● Les distances maximales autorisées pour une seule discipline sont fonction de la catégorie d'âge:

○ Mini Poussin: Distance jeune 8-11

○ Poussin: Distance Jeune 10-13

○ Pupille : Distance Jeune 12-19

○ Benjamin : Distance S

○ Minime : Distance S

○ Cadet : Distance M

Les relayeurs peuvent effectuer plusieurs disciplines sous réserve que le format de course total soit ouvert à leur catégorie d'âge en individuel. En dehors du multi-enchaînement, une discipline ne peut être réalisée que par un relayeur.

Zone de passage toutes disciplines en relais : Elle est matérialisée dans l'aire de transition à l'emplacement de l'équipe.

### **Epreuve du Relais XS: Par équipe de 2 ou 3 (1nageur-1cycliste-1coureur à pied).**

FFN ou FFA : la licence n'est pas acceptée pour la discipline correspondante. Vous devez cliquer sur Njuko non licencié et répondre aux questions posées de la FIS.

Respect lors de l'épreuve de l'ordre d'inscription. Les licenciés FFTRI ou non peuvent être disqualifiés et ne pas être pris en charge par l'assurance Pass compétition correspondant au relais demandé en cas d'accident.

Dispositions particulières :

- Pour pouvoir prétendre au classement par club affilié à la Fédération Française de Triathlon, les équipiers doivent être titulaires d'une licence Fédération Française de Triathlon « compétition » au sein du même club.
- D'autres compositions d'équipe sont possibles, mais dans ce cas, l'équipe ne pourra pas utiliser le nom d'un club.
- Concurrent : Dans la zone de passage de relais, à minima un contact physique entre relayeurs doit être exécuté. Pour les Épreuves régionales, le mode de transmission est choisi par l'organisateur. A défaut, la transmission du Dossard ou de la puce doit être préférée pour valider le passage de relais.

### **Tarifs :**

XS : Majoration après le 30/06/2025 : 2€ individuel et 3€ par équipier

S - M : Majoration après le 30/06/2025 : 5€ individuel et 3€ par équipier

Tarif non licencié : il faut ajouter le pass compétition de la FFTRI (assurance journée) Inscription

sur place : sous réserve de disponibilité

### **Conditions d'accès aux épreuves :**

- Être licencié FFTRI licence compétition
- Toutes les épreuves sont ouvertes aux Handisports
- Les licenciés FFTRI, licence loisir peuvent accéder aux épreuves sous conditions :
- Répondre au questionnaire de santé sur le site internet Njuko
- Prendre un pass compétition triathlon selon l'épreuve choisie
- Les non licenciés FFTRI :

- Le certificat médical n'est plus obligatoire, mais il faut répondre au formulaire Info santé(FIS) au moment de l'inscription sur la plateforme Internet Njuko. Il en va de la responsabilité du concurrent.
- Pour les mineurs : le questionnaire de santé est accepté sous réserve que toutes les cases « NON » soient cochées, à défaut le certificat médical est obligatoire + autorisation parentale signée
- Prendre un pass compétition triathlon selon l'épreuve choisie